



DDFIP 57...

ou

la gestion à la petite semaine



Ordre du jour chargé pour le comité technique local du 10 mars 2016. Sept points sont à l'ordre du jour, sans compter les questions diverses. Les organisations syndicales ont demandé l'inscription de deux points, concernant l'accueil de la rue des Clercs et la conduite à tenir en cas de conditions météorologiques particulières. Les autres points ont été proposés par la direction, qui a la maîtrise de l'inscription des points à l'ordre du jour et la maîtrise aussi du calendrier.

Pourtant on sent dès les premières minutes que la direction veut aller vite dans les débats, très vite, trop vite. Plusieurs fois le président de séance presse les organisations syndicales et les coupe dans leurs interventions.

Cette conception du dialogue social est regrettable.

La question de l'accueil est traitée sous l'angle de la sécurité. Compte tenu des événements tragiques qui nous frappent à travers toute l'Europe, il est en effet plus que temps de se soucier de la sécurité des usagers et des agents, et de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer précisément cette sécurité. Demande est faite de remettre en place des vigiles dans le cadre de « vigipirate renforcé ».

Concernant l'accueil, des travaux ont été réalisés, certes. A présent, les usagers de la rue des Clercs ne devraient plus se retrouver dans les étages et l'accueil devrait se faire dans les box dédiés. Mais cet accueil sera-t-il suffisant et adapté ? On peut en douter, la direction avoue qu'il manque un box lors de la campagne IR. Alors on compte sur le fait que moins d'usagers vont se présenter à nos guichets. C'est sûr que si on les dégoûte de venir avec des files d'attente interminables, ils vont finir par ne plus se présenter à nos guichets. Mais est-ce l'image qu'il faut donner de notre administration ? Nous ne le croyons pas. Et quand on demande si les travaux d'accueil sont adaptés dans la perspective où il faudra renseigner les usagers sur la retenue à la source, en 2018, on nous répond qu'on n'en est pas encore là. Pourtant 2018, c'est demain !

Quand on vous dit gestion à la petite semaine...

Et ce n'est que la question de Metz qui est traitée. La question d'un accueil des usagers, en toute sécurité, se pose dans toute les structures locales du département. Quand va-t-on s'en occuper ?

L'autre point demandé par les organisations syndicales concerne la conduite à tenir en cas de conditions météorologiques particulières. La direction nous ressort un mail datant de 2012. Pas d'autre consigne depuis.

Bravo.

Pour faire simple, c'est aux responsables de sites de dire aux agents s'ils doivent rentrer chez eux ou pas. Ils auraient toute latitude pour accorder des facilités horaires lorsque la situation le nécessite.

Message reçu. On n'oubliera pas de leur rappeler.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour par l'administration, il y a d'abord un bilan de la formation professionnelle. Deux inquiétudes ressortent nettement. L'e-formation se développe alors qu'on a de plus en plus de mal à trouver des formateurs pour assurer les formations essentielles, celles effectuées en présentiel. Et le taux d'absentéisme aux formations progresse et atteint des proportions inquiétantes. Il ne faut pas aller loin pour en trouver les causes. Les personnels n'ont

plus le temps de se former correctement à cause de la charge de travail sans cesse croissante. Et une administration qui ne se forme pas de façon continue alors que les tâches et la réglementation deviennent chaque jour de plus en plus complexe, ce n'est pas bon pour l'avenir. On note également le nombre très faible de D.I.F. en Moselle.

Quand on vous dit gestion à la petite semaine...

L'administration nous présente ensuite successivement les points traditionnels du bilan de la campagne d'évaluation et du bilan de l'exécution budgétaire.

C'est « au pas de course » que M Richter président du C.T.Local souhaitait évoquer le bilan de la campagne d'évaluation 2015. Les représentant(e)s des personnels ne se sont pas laissés bernier et se sont très largement exprimé(e)s sur la campagne d'évaluation, prenant le temps de dénoncer le contexte actuel des entretiens.

Les agents de catégorie B (42 000 à la DGFIP) sont impactés dès 2016 par le texte appliquant le Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations.

Pour les autres ce sera à compter de 2017. En effet, le cadencement unique supprime les modalités de réduction/majoration (2 ou 1 mois à la DGFIP).

Quant à l'exécution du budget, elle fait apparaître une réduction importante des crédits de paiement qui conduit à imputer en charges à payer une part croissante des dépenses. Nous nous interrogeons sur la capacité de notre administration à anticiper les changements et évolutions impactant nos services et à prendre en compte les difficultés et le malaise ressenti par les agents.

Quand on vous dit gestion à la petite semaine...

Vient ensuite la présentation du service civique à la DGFIP. Quelques jeunes vont accomplir une mission d'intérêt général dans nos services. Pour la CGT Finances Publiques, il est inadmissible de combler artificiellement les vacances d'emplois au détriment de fonctionnaires sous statut. La contribution demandée aux volontaires du service civique est un aveu clair de l'échec de l'administration à maintenir un service public de qualité.

Tous les points abordés lors du CTL, accueil, évaluation, formation, budget, restructurations, service civique, etc..., tous ces points pourraient être traités de bien meilleure manière si la question de l'arrêt des suppressions d'emploi était posée sur la table. Nous payons chaque jour le prix des politiques désastreuses en matière de réduction des effectifs qui sabordent la DGFIP. **Sans la mobilisation de chacun ces politiques vont se poursuivre.**

	Je me syndique à la CGT Finances Publiques de la Moselle	
NOM :	PRENOM :	
STRUCTURE OU SERVICE :		
GRADE :	ECHELON :	INDICE :
TEMPS PARTIEL :	%	
Fait à :	le :	SIGNATURE :
Coupon à adresser à : Syndicat National CGT Finances Publiques – section Moselle - DDFIP Moselle, 1 rue François De Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 1		